

LA CORPORATION DE LA VILLE DE HAWKESBURY
THE CORPORATION OF THE TOWN OF HAWKESBURY

Réunion publique
Public Meeting

Boulevard Cartier et avenue Spence/
Cartier Boulevard and Spence Avenue

Le mardi 23 octobre 2007
Tuesday, October 23, 2007

18h30
6:30 p.m.

PROCÈS-VERBAL

MINUTES

PRÉSENTS / PRESENT

Conseil – Council

Jeanne Charlebois, maire/Mayor
Les conseillers/Councillors : Michel A. Beaulne, Gilbert Cyr,
Sylvain Dubé, Gilles Roch Greffe et/and Gilles Tessier

Personnes-ressources/Resource persons

Christine Groulx, greffière et directrice générale par intérim/Clerk and Acting Chief Administrative Officer
Manon Belle-Isle, urbaniste/Planner
Jean-Claude Miner, Officier en chef des bâtiments / Chief Building Officer
Glen Tunnock, consultant de/for C.H. Clément Construction

Absence motivée

André Chamailard, conseiller/Councillor

1. **Ouverture de la réunion**
Proposé par Gilles Roch Greffe
avec l'appui de Sylvain Dubé

Qu'il soit résolu que cette réunion publique soit
déclarée ouverte à 18h43.

Adoptée.

- Opening of the meeting**
Moved by Gilles Roch Greffe
Seconded by Sylvain Dubé

Be it resolved that this public meeting be
declared opened at 8:43 p.m.

Carried.

2. **Adoption de l'ordre du jour**
Proposé par Gilles Tessier
avec l'appui de Gilbert Cyr

Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit adopté tel
que présenté.

Adoptée.

- Adoption of the agenda**
Moved by Gilles Tessier
Seconded by Gilbert Cyr

Be it resolved that the agenda be adopted as
presented.

Carried.

3. Divulcation de conflits d'intérêts

Aucun.

Disclosure of conflicts of interest

None.

4. Demande d'amendements au plan directeur et au règlement de zonage N° 84-94, refondu en mai 2004, réf.: Boul. Cartier et avenue Spence

L'urbaniste, Manon Belle-Isle, lit la version française de l'avis qui a été publié dans les journaux locaux le 3 octobre 2007 et envoyé par courrier ordinaire aux propriétaires des terrains situés dans un rayon de 120 mètres de la zone visée.

Les amendements proposés au plan directeur et au règlement de zonage affecteront deux propriétés dont une sur l'avenue Spence et la deuxième sur le boulevard Cartier. La propriété localisée sur l'avenue Spence est connue comme étant une partie du lot 11 du Plan M-18, plus spécifiquement, la partie 2 du plan de référence 46R-299 dans la ville de Hawkesbury, Comté de Prescott. La propriété localisée sur le boulevard Cartier est connue comme étant une partie du lot 12 du Plan M-18, plus spécifiquement, la partie 1 du plan de référence 46R-299 et les parties 1, 2 et 3 du plan de référence 46R-1453 dans la ville de Hawkesbury, Comté de Prescott.

L'objectif de ces amendements consiste à redésigner deux propriétés à vocation commerciale à résidentielle afin de permettre un projet d'habitations multiples de type condominium afin d'y ériger un total de 54 unités d'habitation.

L'amendement proposé au plan directeur désignera les propriétés de « Commerciale communautaire » (CC) et « Commerciale routière » (HC) à « Résidentiel » (R). L'amendement proposé au règlement de zonage désignera les propriétés de « Commerciale routière générale » (C4) à « Résidentiel de type 6 » (R6) afin de permettre l'usage d'habitations multiples et appartement.

Request for amendments to the Official plan and Zoning By-law N°, consolidated in May 2004, Re: Cartier Boulevard and Spence Avenue

Manon Belle-Isle, Planner, reads the French version of the notice that was published in the local newspapers on October 3, 2007 and sent by regular mail to every land owner within 120 metres of the area to which the proposed by-law would apply.

The proposed amendments would affect two properties, one being on Spence Avenue and the second is on Cartier Boulevard. The property located on Spence Avenue is known as being Part of Lot 11 of Plan M-18, more precisely Part 2 of Reference Plan 46R-299 in the Town of Hawkesbury, County of Prescott. The property located on Cartier Boulevard is known as Part of Lot 12 of Plan M-18, more precisely, Part 1 of Reference Plan 46R-299 and Parts 1, 2 & 3 of Reference Plan 46R-1453 in the Town of Hawkesbury, County of Prescott.

The purpose of the proposed amendments consists of redesignating two commercial oriented properties to residential to allow a residential project of multiple dwelling units, condominium type in order to erect a sum of 54 residential dwelling units.

The proposed Official Plan amendment would rezone the properties from "Community Commercial" (CC) and "Highway Commercial" (HC) to "Residential" (R). The proposed Zoning By-law Amendment would rezone part of the property from "General Highway Commercial" (C4) to "Residential type 6" (R6) in order to allow multiple and apartment dwelling houses.

SI VOUS DÉSIREZ être avisé(e) de l'adoption de l'amendement plan officiel proposé, ou du refus d'une demande de modification du plan officiel, vous devez présenter une demande écrite à la Corporation de la ville de Hawkesbury, 600 rue Higginson, Hawkesbury, Ontario, K6A 1H1.

SI UNE PERSONNE ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Corporation de la ville de Hawkesbury avant l'adoption du règlement municipal, la personne ou l'organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision de la Corporation de la ville de Hawkesbury devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario.

SI UNE PERSONNE ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Corporation de la ville de Hawkesbury avant l'adoption de la modification du plan directeur et du règlement de zonage, la personne ou l'organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisie la Commission des affaires municipales de l'Ontario à moins qu'il n'existe, de l'avis de cette dernière, des motifs raisonnables de le faire.

** **Monsieur Glen Tunnock, consultant de C.H. Clément Construction fait la présentation du projet.**

** **Les membres du Conseil municipal posent quelques questions à Monsieur Tunnock.**

Présences

4 personnes sont présentes.

Le Maire demande si des déclarations écrites en faveur ou contre la proposition d'amendement au règlement de zonage ont été déposées à la Corporation de la ville de Hawkesbury.

Aucune déclaration n'est déposée.

5. Ajournement
Proposé par Michel A. Beaulne
avec l'appui de Sylvain Dubé

Qu'il soit résolu que la réunion soit ajournée à 19h10.

Adoptée.

IF YOU WISH to be notified of the official plan amendment, or the refusal of a request to amend the official plan, you must make a written request to the Corporation of the Town of Hawkesbury, 600 Higginson St. Hawkesbury, Ontario, K6A 1H1.

IF A PERSON or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the Corporation of the Town of Hawkesbury before the by-law is passed, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the Corporation of the Town of Hawkesbury to the Ontario Municipal Board.

IF A PERSON or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the Corporation of the Town of Hawkesbury before the proposed official plan and zoning by-law is adopted, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Ontario Municipal Board unless, in the opinion of the Board, there are reasonable grounds to add the person or public body as a party.

Mr. Glen Tunnock, Consultant for C.H. Clément Construction presents the project.

Members of Municipal Council ask a few questions to Mr. Tunnock.

Attendance

4 persons are attending.

The Mayor asks if written submission in support or in opposition to the proposed Zoning By-law Amendment has been filed with the Corporation of the Town of Hawkesbury.

No declaration is filed.

Adjournment
Moved by Michel A. Beaulne
Seconded by Sylvain Dubé

Be it resolved that the meeting be adjourned at 7:10 p.m.

Carried.

Réunion publique - le 23 octobre 2007
Public Meeting – October 23, 2007

Page 4

ADOPTÉ CE	26^e	JOUR DE	NOVEMBRE	2007.
ADOPTED THIS	26th	DAY OF	NOVEMBER	2007.

**Greffière/
Clerk**

**Maire/
Mayor**